

Foire aux questions (aircanada.com)

Programme Réunions d'affaires et congrès

1. Pourquoi les tarifs Tango ne sont-ils pas réduits?

Avec Tango, les clients bénéficient déjà toute l'année du tarif le plus bas offert par Air Canada.

2. Quelle est la durée de validité du contrat?

La période de validité du contrat correspond aux dates de l'événement enregistrées par l'organisateur.

3. Quel est le nombre minimal de délégués requis pour s'enregistrer à une réunion ou un congrès?

Un minimum de 10 délégués est requis.

4. Peut-on combiner des événements afin d'atteindre le nombre minimal de délégués?

Non. Il n'est pas possible de combiner des événements.

5. Quelle est la pénalité applicable si l'exigence minimale de 10 délégués n'est pas respectée?

En vertu des conditions applicables, Air Canada peut facturer des frais rétroactivement aux clients si le nombre minimal de délégués n'est pas respecté.

6. Est-ce que les réductions s'appliquent aux vols à code multiple?

Oui, la réduction s'applique aux vols à quatre chiffres d'Air Canada exploités par les partenaires commerciaux régionaux d'Air Canada et les transporteurs membres du réseau Star Alliance.

7. Peut-on bénéficier de la réduction Réunions et congrès lors d'une réservation effectuée à l'extérieur de l'Amérique du Nord?

Oui.

8. Peut-on s'enregistrer pour une réunion ou un congrès à l'extérieur de l'Amérique du Nord?

Oui.

Processus de réservation et de modification

9. Comment procède-t-on à une réservation en ligne?

C'est le même processus pour toutes les réservations, mais dans ce cas-ci le code de promotion doit être saisi dans la page de recherche dans le champ 'Code promotionnel'.

Recherche de vols

Réserver un vol

Aller-retour Aller [▶ multi-destinations](#)

Origine
Destination

[Route Map](#)

Date de départ JJ/MM/AAAA Aucune préf.
Date de retour JJ/MM/AAAA Aucune préf.

Adultes
Enfants 2-11ans
Bébés <2ans

Pays de résidence

[Code promotionnel](#)

! Si le vol part dans les deux heures, veuillez communiquer avec les [Réservations d'Air Canada](#).

! **Est-ce que vous**

- faites une réservation pour plus de 9 passagers?
- faites une réservation pour un enfant non accompagné (5-11 ans)?

Veuillez communiquer avec les [Réservations d'Air Canada](#).

10. Comment les organisateurs ou agents de voyages reçoivent-ils leur code de promotion?

Le CP sera envoyé par courriel à l'adresse entrée à la page « Enregistrement de l'événement ».

11. Comment les délégués obtiendront-ils leur code de promotion?

Il incombe au planificateur ou à l'agence responsable du congrès ou de la réunion de distribuer les codes de promotion aux délégués.

12. Que se passe-t-il si le code de promotion entré est erroné?

Un message d'erreur s'affichera.

13. Est-ce qu'un voyageur admissible peut effectuer sa propre réservation Réunions ou congrès à aircanada.com tout en bénéficiant de la réduction?

Oui, dans la mesure où un code de promotion est saisi au moment de la réservation.

14. Le voyageur admissible doit-il nécessairement être membre Aéroplan?

Non, le voyageur peut se connecter à aircanada.com en tant qu'invité.

15. Est-ce que le planificateur ou l'agence responsable du congrès ou de la réunion reçoit un rapport indiquant le nombre de réservations effectuées?

Pas à l'heure actuelle. Par contre, l'organisateur peut en faire la demande par courriel à

conventions@aircanada.ca, en incluant les renseignements suivants :

- Nom de l'événement, destination et dates
- Numéro CP, le cas échéant

Révision le 17 novembre 2006

16. Est-ce que les clients peuvent choisir des attributs payants pour leur voyage Réunions et congrès tout en bénéficiant de la réduction?

Oui.

17. Peut-on apporter des modifications aux réservations Réunions et congrès en ligne?

Oui, pour les voyages en Amérique du Nord. Pour les voyages internationaux, les modifications doivent être effectuées par l'intermédiaire du Centre téléphonique; les frais associés aux Centres téléphoniques ne s'appliqueront pas.

18. Est-ce qu'un PNR Réunions et congrès peut être divisé en ligne?

Oui, pour les voyages en Amérique du Nord. Pour les voyages internationaux, veuillez communiquer avec le Centre téléphonique pour diviser ou changer les PNR; les frais associés aux Centres téléphoniques ne s'appliqueront pas.

19. Est-ce que le Centre téléphonique fera les modifications des réservations effectuées en ligne, si nécessaire?

Puisque le service en ligne permet d'effectuer des modifications aux PNR pour les voyages en Amérique du Nord, les clients seront dirigés vers le site Web d'Air Canada.

Comme on ne peut faire de modifications en ligne pour les voyages internationaux, le Centre téléphonique aidera le client, et les frais associés aux Centres téléphoniques ne s'appliqueront pas.

20. Peut-on annuler en ligne une réservation Réunions et congrès effectuée en ligne?

Pas à l'heure actuelle. Toute annulation des PNR doit être traitée par le Centre téléphonique; les frais associés aux Centres téléphoniques ne s'appliqueront pas.

21. Est-ce que le Centre téléphonique fera des réservations Réunions et congrès?

Non.

22. Si le site Web est en panne, est-ce que le Centre téléphonique effectuera les réservations et offrira les tarifs réduits aux clients?

Non, les clients devront réessayer plus tard.

23. Est-ce que tous les types d'itinéraires sont permis dans le cadre du nouveau programme Réunions et congrès?

Pas à l'heure actuelle. Les itinéraires de type circuit ouvert, voyage circulaire, multi-villes, point d'arrêt, et inter-transporteurs ne sont pas permis.

24. Comment le client sera-t-il avisé d'un changement d'horaire, le cas échéant?

Pour les réservations en ligne, le client sera avisé du changement d'horaire par courriel.

25. Lorsque le PNR est touché par un changement d'horaire, est-ce que le client peut accéder aux mises à jour du PNR en ligne?

Oui.

26. Quelle est la politique relative à la correction des erreurs?

Les erreurs suivantes relatives aux réservations en ligne peuvent être rectifiées par le centre téléphonique :

Date ou heure de voyage erronée

Noms mal orthographiés sur le PNR

Si un tarif plus élevé s'applique en raison de la modification, le client devra payer la différence de tarif.

27. Avec qui le client doit-il communiquer pour avoir de l'aide?

Comme pour toutes les réservations en ligne, il peut obtenir de l'aide technique au Canada ou aux É.-U. en appelant au 1 888 247-2262 (sans frais). Pour de l'aide au sujet du PNR non disponible en ligne, ou pour les voyages imminents (24 heures), veuillez communiquer avec le bureau des Conventions au 1 800 361-7585.